



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

**DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES**
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par Monsieur GONZALEZ
Directeur territorial
MG/TP

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 20 MARS 2019 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 14 mars 2019.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mme BOURDON, M. DAUBRESSE, Mmes VINCENT, CORRE (ayant donné pouvoir à M. MAZURE jusqu'à son arrivée avant l'examen de la délibération n°16), M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT (n'ayant pas donné pouvoir à compter de son départ avant l'examen de la délibération n°24), Mmes DAUTHIEU, LEDENT, M. RUDYNSKI, Mmes DELPORTE, DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, NORMAND, Mme BOEYKENS, M. MANKOU, Mme CHOCHOI, M. LEBRUN.

Etaient excusés : M. MARONI ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme TIMME n'ayant pas donné pouvoir, Mme GAUTHY ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, M. BABIC n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Yvette DAUTHIEU, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Appel des membres par Monsieur DRAB, Directeur général des services.

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 23 janvier 2019.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

QUESTION N° 1

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 4 (M. DUCASTEL, Mme GAUTHY, M. NORMAND, Mme BOEYKENS)

QUESTION N° 2

RENFORCEMENT ET SIMPLIFICATION DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE – RAPPORT RETRACANT L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Après en avoir débattu, le Conseil prend acte du rapport.*

QUESTION N° 3

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – PRISE DE COMPETENCE RELATIVE A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 4

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES : CHOIX D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (D.P.D.) MUTUALISE

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 5

MARCHE DE MISE A DISPOSITION ET EXPLOITATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE DENREES ET BOISSONS – REMISE GRACIEUSE DE LA REDEVANCE

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 6

ASSOCIATION DE COMMERCANTS LENSOIS – FESTI'LENS – AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 1 (M. NORMAND)

QUESTION N° 7

UNION DES COMMERCANTS LENSOIS – SHOP'IN LENS – AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

QUESTION N° 8

PERSONNEL – COMPTE EPARGNE TEMPS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 9

PERSONNEL – TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

QUESTION N° 10

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA VILLE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE DANS LE CADRE DE LA MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE – RECTIFICATION D'ERREUR MATERIELLE DU TAUX HORAIRE D'UTILISATION
(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 11

ORGANISATION GENERALE DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LA PERIODE DES VACANCES D'ETE 2019 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT SAISONNIER
(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

QUESTION N° 12

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE POUR L'ACCES A UN SERVICE INTERNET D'ECHANGE ET DE GESTION DE FORMULAIRES REGLEMENTAIRES ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

QUESTION N° 13

RENOMINATION D'UNE PORTION DE LA RUE LALOUX ENTRE LA RUE DE LONDRES ET LA RUE DUMONT SUITE AU PROJET LUMINESENS 2
(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 14

CESSION A M. ET MME DACET D'UNE EMPRISE NON BÂTIE SISE RUE D'ISSOIRE A LENS
(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 15

REGULARISATIONS FONCIERES ENTRE LA VILLE DE LENS ET PAS-DE-CALAIS HABITAT
SECTEUR « B » DE LA GRANDE RESIDENCE

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 16

CESSION COMPLEMENTAIRE A LA SOCIETE REGIONALE DES CITES JARDINS D'EMPRISES
RELEVANT DE SON OPERATION DE CREATION DE LOGEMENTS CITE MONTGRE

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 17

CESSION A MADAME NATHALIE CROMBEKE D'UN BIEN IMMOBILIER NON BÂTI SIS A LENS
108 RUE PAUL BERT

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 18

CESSION A DES RIVERAINS DE LA RUE DE LONDRES D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER NON BÂTI
SIS A LENS RUE ALAIN PROLONGEE

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 19

AVENANT DE TRANSFERT D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 20

RECONNAISSANCE DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA ZAC CENTRALITE – TRANSFERT
A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 3 (MM. DECOURCELLES, GAYANT, NORMAND)

QUESTION N° 21

CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION ET CHARTE INTERCOMMUNALE RELOGEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

(Rapporteur : Monsieur André DELSERT)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 2 (MM. DECOURCELLES, GAYANT)

QUESTION N° 22

RENOVATION DU QUARTIER DE LA GRANDE RESIDENCE – OPERATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT – CREDITS DE PAIEMENT

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

QUESTION N° 23

BUDGET PRIMITIF 2019 – CONTRIBUTIONS DIRECTES – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 1 (M. NORMAND)

QUESTION N° 24

BUDGET PRIMITIF 2019

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 6 (MM. DECOURCELLES, GAYANT, DUCASTEL, Mme GAUTHY, M. NORMAND, Mme BOEYKENS)

QUESTION N° 25

MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DES DESSERTES TGV EN GARE DE LENS

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1 (M. GAYANT)

QUESTION N° 26

QUESTIONS ORALES

Aucune question orale n'a été reçue dans les délais prévus au Règlement intérieur des séances de Conseil municipal.

La séance est levée à 20 heures 41.